



# *Meilleurs Vœux*



*Saint-Estèphe*

Bulletin Municipal d'informations

2022/2023

N°7

# NUMEROS UTILES

## ADMINISTRATION

|                             |                |                        |                |
|-----------------------------|----------------|------------------------|----------------|
| Mairie de Saint-Estèphe     | 05 56 59 35 93 | Perception de Pauillac | 05 56 59 02 14 |
| Sous préfecture de Lesparre | 05 56 90 60 60 |                        |                |

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MÉDOC CŒUR DE PRESQU'ÎLE

|                                     |                |                      |                |
|-------------------------------------|----------------|----------------------|----------------|
| Siège                               | 05 56 41 66 60 | Accueil Péricolaires | 05 56 73 27 49 |
| Accueil de Loisirs Sans Hébergement | 05 56 59 60 38 |                      |                |

## NUMÉROS D'URGENCE

|   |                |                         |                |
|---|----------------|-------------------------|----------------|
| Accueil sans abri                           | 115            | Police                  | 17             |
| Agir Contre les violences faites aux femmes | 06 70 72 30 51 | Pompiers                | 18             |
| Allo Enfance Maltraitée                     | 119            | SAMU                    | 15             |
| Centre Antipoison                           | 05 56 96 40 80 | SOS Médecins            | 05 56 44 74 74 |
| Drogue Alcool Tabac Info Service            | 08 00 23 13 13 | Sos Violences sexuelles | 05 56 44 62 09 |
| Gendarmerie de Pauillac                     | 05 57 75 29 30 | Suicide écoute          | 01 45 39 40 00 |

## PRATIQUE

|                                |                |                                 |                |
|--------------------------------|----------------|---------------------------------|----------------|
| Agence Postale Communale       | 05 56 59 33 73 | Infodroit                       | 05 56 45 25 21 |
| Bibliothèque Municipale        | 05 56 59 33 55 | MSA                             | 05 56 01 83 83 |
| CAF                            | 08 10 25 33 10 | Salle des Fêtes                 | 05 56 59 34 43 |
| Groupe scolaire M VIDOU        | 06 25 22 01 04 | Déchetterie de Cissac Médoc     | 05 56 73 91 20 |
| Ecole privée Saint-Etienne     | 05 56 73 35 05 | Déchetterie de St Laurent Médoc | 05 56 59 91 46 |
| Foyer polyvalent               | 05 56 59 37 17 | SAUR - Urgences 24h/24          | 05 81 91 35 03 |
| Syndicat eau et assainissement | 05 56 73 00 03 | SMICOTOM                        | 05 56 73 27 40 |

## SANTÉ

|  |                |                          |                |
|--|----------------|--------------------------|----------------|
| Alcooliques anonymes                     | 05 56 24 79 11 | Ecoute Cancer            | 08 00 24 09 39 |
| Aide aux familles de malades alcooliques | 05 56 98 02 09 | Hépatite Info Service    | 08 00 84 58 00 |
| Centre Médico-social de Pauillac         | 05 56 73 21 60 | Polyclinique de Lesparre | 05 56 73 10 00 |
| Croix Rouge écoute                       | 08 00 85 88 58 | Sida Info Services       | 08 00 84 08 00 |

## ASSOCIATIONS

|  |                |                                     |                |
|--|----------------|-------------------------------------|----------------|
| ACCA                                   | 05 56 59 35 89 | Club athlétique Stéphanois Football | 06 15 99 38 07 |
| Amicale des Retraités et pré retraités |                | Club du 3ème Âge                    | 05 56 79 74 90 |
| Shell Butagazdu Sud Ouest              | 05 56 59 50 44 | Comité des Fêtes                    | 05 56 59 74 90 |
| Amicale du Personnel Communal          | 05 56 59 22 97 | Ecole de musique- M Mau             | 07 60 45 09 18 |
| Anciens Combatants AMTI                | 05 56 59 34 11 | Groupement des associations         | 05 56 59 74 90 |
| FNACA Algérie                          | 05 56 41 25 12 | Gymnastique volontaire              | 06 07 26 74 88 |
| Association Moto-Club Stéphanois       | 06 07 39 44 89 | Les Amis du Patrimoine              | 06 07 41 31 62 |
| Association ULM                        | 06 77 01 39 17 | Vétéran Football                    | 06 59 89 47 86 |
| Association Ecole Stéphanoise          | 06 46 19 51 86 | VTT Découverte                      | 05 56 59 39 91 |

*Saint-Estèphe*

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**- Madame Michelle Saintout  
Mairie de Saint-Estèphe - 33180 Saint-Estèphe - Tél. 05 56 59 35 93  
[mairie@mairie-saint-estephe.fr](mailto:mairie@mairie-saint-estephe.fr) - Site : [www.mairie-saint-estephe.fr](http://www.mairie-saint-estephe.fr)  
CREDITS PHOTOS - Chris Chiama pour l'Atelier Graphique - Martine Mandé  
Mairie de Saint-Estèphe - Visionair - G.-H. Cateland  
L'Atelier Graphique - Tél. 06 18 04 24 90 - [www.lateliergraphique.com](http://www.lateliergraphique.com)  
Ne pas jeter sur la voie publique.

# LE MOT DU MAIRE



Chers Administrés,

Afin de ne pas tomber dans le marasme dû à une année 2022 compliquée, chargée de peur et de problèmes multiples, il convient de garder espoir en l'intelligence de l'humanité.

Il nous faut aborder 2023 avec plus de solidarité, de respect les uns envers les autres et de tolérance.

Comme toujours le conseil municipal, les équipes administratives et techniques de la mairie et moi-même restons à votre écoute et à votre service.

Nous vous attendrons le vendredi 6 janvier à partir de 18h30 pour se retrouver après deux années de prudence sanitaire et faire le point sur les projets de la collectivité.

Je vous souhaite une très belle année 2023, empreinte de bonheur, de convivialité et de joies partagées.

**Le Maire**

**Michelle Saintout**

## **LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE**

**33, rue de la Mairie - 33180 SAINT-ESTÈPHE - Tél : 05 56 59 35 93 - Fax : 05 56 59 39 18**

**La Mairie est ouverte lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.**

**Mail : [mairie@mairie-saint-estephe.fr](mailto:mairie@mairie-saint-estephe.fr) - Site : [www.mairie-saint-estephe.fr](http://www.mairie-saint-estephe.fr)**



# LES DÉCISIONS MUNICIPALES EN 2022

## FINANCES

Lors du conseil municipal du 7 avril 2022 les élus ont constaté un excédent budgétaire réel de 577 413,07 €.

Afin de prendre en compte l'élévation du coût de la vie pour les familles, ils ont choisi de ne pas augmenter les taux des impôts locaux, ni les tarifs de cantine et d'accompagner les associations à l'identique des années précédentes.

A contrario, afin de faire quelques économies sur la consommation électrique et le montage/démontage des illuminations de Noël, celles-ci ont été fortement réduites.

De la même manière, la salle des fêtes mise à disposition gracieusement pour les associations sportives ne sera chauffée que lors de manifestations.

La réflexion sur l'extinction de nuit de l'éclairage public a été abordée par les élus, et lors des vœux la population sera consultée sur l'amplitude de cette coupure.

## CITY PARK

Afin de redynamiser le grand espace vert de Roubaneyre occupé autrefois par le terrain de tennis, le conseil municipal a validé l'installation d'un city park.

Dans un premier temps, le personnel municipal doit déblayer l'existant et décaper la chape.

Puis l'entreprise retenue, SAE Tennis Aquitaine posera la structure dont on peut voir une projection ci-dessous. Le montant de ces travaux s'élève à 55 810,80 € TTC.

Il est prévu d'agrémenter le site, dans une deuxième phase par des installations ludiques permettant aux familles de passer un moment au vert.



## GROUPE SCOLAIRE MICHEL VIDOU

## LA VIE LOCALE

### LA CHASSE AUX ŒUFS

Le parc de la mairie, sous une chape de chaleur en cette veille de Pâques, a vu de nombreux enfants fouiller les fourrés et bosquets à la recherche des œufs. Après récolte et goûter, les familles ont pu apprécier un spectacle de la Compagnie ABACART.



## L'ÉCOLE DEHORS

Une fois par semaine, quelle que soit la météo, les enfants de Grande Section expérimentent le dispositif « **L'École dehors..** » Une belle occasion de travailler autrement, de découvrir l'environnement et d'investir autrement des notions déjà acquises.

## LIRE DELIVRE, LIRE DES LIVRES

L'ancre de Marie-Jo, **la bibliothèque municipale**, est une escale obligée chaque semaine pour les élèves du groupe scolaire Michel Vidou. Au-delà de la simple découverte des ouvrages proposés, les enfants peuvent s'investir dans différentes activités organisées en dehors du temps scolaire.

## PRIX LITTÉRATURE JEUNESSE

**Les enfants de CM1/CM2** sont à nouveau à l'œuvre et **constituent le jury du prix Littérature Jeunesse 2023**. Ils ont à répartir six ouvrages de tous genres. Verdict en mars 2023.

## PISCINE POUR LES PLUS PETITS

Depuis la mi-novembre et jusqu'à la mi-février, **les CP et CE1** se familiarisent chaque mardi après-midi aux **activités aquatiques à la piscine de Pauillac**. Cette initiation est encadrée par les deux enseignantes des classes ainsi que par un IEB (Intervenant Extérieur Bénévole) parent qui se rend disponible spécifiquement pour cet enseignement. **Les plus grands, CE2 et CM1/CM2 goûteront aux joies de l'eau à partir de la mi-avril.**

## SORTIES

Grâce au soutien financier et logistique de l'A.E.S., les quatre classes de l'élémentaire ont pu assister à la **représentation exceptionnelle du Grand Cirque sur Glace** installé sur l'hippodrome du Bouscat. Les petits de la maternelle sont allés au cinéma à Pauillac, pour à leur tour, rêver un peu.



## VACANCES SCOLAIRES

**Vacances de Noël** du ven. 16 décembre au mardi 3 janvier.

**Vacances d'hiver** du vendredi 10 février au lundi 27 février.

**Vacances de printemps** du vendredi 14 avril au mardi 2 mai.

**Vacances d'été** vendredi 7 juillet

**Fête de l'école** samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023 au stade.



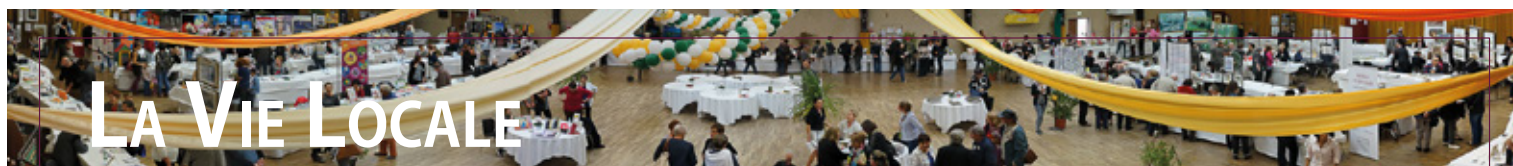
## FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ

Afin de permettre à tous de se retrouver, la première rencontre de l'été fut **la sardinade**. Ce repas simple composé des trois mille sardines grillées par les jeunes bénévoles du club de foot permet d'organiser sa soirée sur le principe de l'auberge espagnole, chacun amène une entrée ou un plat et partage avec ses voisins de table.

Puis tout au long de l'été il était possible de se restaurer sur la place de l'église lors **des jeudis gourmands** au son de groupes musicaux du territoire.

A la fin de l'été, on a pu reprendre les déambulations dans les allées de **la foire de la Chapelle** après deux ans d'interruption. Les élus songent à renouveler la forme de la foire.





# LA VIE LOCALE



## SALON DU LIVRE « LIRE DANS LE VIGNOLE »

### ÉCLATANTE CUVÉE 2022

Saint-Estèphe a vécu le 2 octobre 2022 une nouvelle parenthèse culturelle et conviviale.

De nombreux auteurs du Médoc, et d'un peu plus loin nous ont fait le plaisir de venir rencontrer le public venu en nombre.

L'on pouvait se croiser à la conférence sur « l'Estuaire de la Gironde, deux rives, un terroir » par **Claire Steimer**, conservateur du patrimoine à la Région Nouvelle Aquitaine ou autour de la table ronde animée par **Jean-Pierre Gauffre**, à l'atelier de lecture pour les enfants, à l'exposition d'art plastique sur le thème « L'estuaire, la Gironde ».

On pouvait apprendre à réaliser une décoration végétale avec **Sophie Chaverou** ou à cuisiner comme un chef à la démonstration culinaire d'**Adrien Ducos** chef de la Maison d'Estournel qui a rendu hommage aux produits du terroir et de la saison, le cèpe et le foie gras étaient à l'honneur.

On pouvait également déguster tout au long de la journée des vins de l'Appellation Saint-Estèphe offerts par les propriétaires.

Certains étaient venus approcher des gens connus comme **Macha Mériel**, la Présidente d'honneur du salon. Cette actrice de renom « de la nouvelle vague » et écrivaine, est issue de la noblesse ukrainienne. Elle privilégie le théâtre et les dramatiques télévisées.

**Pierre Bonte** Parrain du salon, journaliste, écrivain, homme de radio et de télévision (Bonjour Monsieur le Maire, Le Petit Rapporteur, La Lorgnette, C'est tout Bonte, Bonjour la France) a sillonné la France rurale durant cinquante-cinq ans. Il propose une plongée dans la mémoire de la France paysanne et laisse la parole aux communes et à leurs habitants avec leurs accents et leurs manières de vivre.

**Jérôme Attal** Parolier pour de nombreux artistes (Johnny Hallyday, Vanessa Paradis, Florent Pagny, Eddy Mitchell, Constance Amiot, Jennifer, Michel Delpech etc.), auteur de scénarios ou dialogues pour des films, est aussi auteur d'une vingtaine de livres.

**Mireille Dumas** Marraine du salon, journaliste, réalisatrice, productrice et animatrice de télévision française est revenue avec plaisir présenter son nouvel ouvrage.

**Jean-Pierre Alaux** Journaliste et écrivain auteur de la série "Le sang de la vigne" est un habitué du salon du livre et a su nouer, au fil des ans, des solides amitiés médocaines. Il a dédié son ouvrage « Fontaine, je ne boirai pas de ton sang » une intrigue qui se déploie habilement entre Bordeaux et le village de Saint-Estèphe aux grands crus classés.

**Jérôme de la Verdière** Animateur de la Revue de presse sur Paris Première, est aussi auteur pour Laurent Gerra sur RTL et a signé l'écriture et la mise en scène de plusieurs pièces de théâtre dont Un banc pour deux et Les égoïstes anonymes.

**Luc Larriba** Journaliste et coauteur de livres de cinéma, recueille depuis plusieurs années le témoignage de personnalités liées à ces grandes heures du septième art.





## LIRE, C'EST OUVRIR DE NOUVELLES PERSPECTIVES

On vous donne rendez-vous le dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2023 avec de nouvelles surprises...

### LA VIGNE DES ÉCRIVAINS

Chaque année, les invités d'honneur viennent planter un cep de vigne correspondant à leur trait de caractère. **Cette petite cérémonie empreinte de bonne humeur crée un moment « remarquable et hors du commun »** dont se souviennent les artistes qui ont mis genou à terre pour planter ce cep.

Sur un petit carré de terre à côté de la mairie, trône le cabernet sauvignon, le merlot... de la Vigne des Écrivains aux grands noms de la littérature.

**Cette édition 2022, c'est Macha Meryl, Jérôme de Verdière et Jérôme Attal qui ont leurs ceps de cabernet-sauvignon.**

Partage, bon humeur autour d'un cocktail qui clôturait la cérémonie en mairie et prolongeait ce moment de convivialité, la signature du salon du livre.



### PRIX LITTÉRAIRE SAINT-ESTÈPHE

La suite logique du salon du livre a lieu à l'arrivée du printemps avec **le prix littéraire St Estèphe.**

Le comité de lecture a, tout l'automne et l'hiver, lu les ouvrages que les auteurs ont laissés au moment du salon du livre. Selon des critères bien définis à l'avance, après lecture et moult discussions, il en ressort un certain nombre de livres qui remportent le prix Saint Estèphe, doté en vin par le château qui nous reçoit. En 2022 Hélène Brochet et Yves Delsol Directeur d'exploitation du Château Tronquoy Lalande avaient généreusement doté les lauréats.



## VERNISSAGE

**Michel CHATELAIN**, artiste peintre ayant exposé lors de nombreux salons du livre de Saint-Estèphe, souhaitait offrir un tableau à la commune de Saint-Estèphe.

Le vernissage eut lieu samedi 22 octobre en présence d'élus, de familles et du directeur du groupe scolaire Michel Vidou.

Michel Chatelain, ancien ingénieur conseil en structures d'immeubles et de ponts a voyagé aux quatre coins du monde, de Moscou au Qatar en passant par L'Algérie. L'œil de l'artiste s'est intéressé à Saint-Estèphe et se servant de la technique du Sfumato a représenté toute la palette des rouges et rubis pour nous offrir : «**Saint-Estèphe la Rouge**».



Etait mis à l'honneur également tout le travail préparé par les élèves de CM2 pour représenter le fleuve et des Grandes Sections de Maternelle qui s'étaient penchés sur la transparence de la Gironde.

**Emi Izard** a remporté lors du salon du livre, le prix de la création artistique pour sa composition représentant Cordouan et son entourage.

Les œuvres sont exposées à la bibliothèque. Félicitations à tous ces jeunes artistes qui se sont investis pour créer ces belles créations.



## NOËL

L'équipe éducative et les parents d'élèves ont organisé vendredi 16 décembre une soirée festive pour clôturer le premier trimestre.

Au menu chants de Noël par une chorale composée de tous les enfants de l'école, gourmandises, pièce de théâtre et distribution de surprises





## SMICOTOM À SAINT-ESTÈPHE, ENGAGEONS-NOUS POUR LE TRI DES EMBALLAGES !

À partir du 1er janvier 2023, vous pouvez déposer tous vos emballages et papiers sans exception dans votre bac jaune.

Depuis des années, le Smicotom s'engage pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et réduire le volume des ordures ménagères. Si nos efforts ont jusque-là produit des résultats très encourageants ; un habitant trie en moyenne 49 kg d'emballages ménagers par an et 57 kg d'emballages en verre ; il est désormais possible d'aller plus loin... Avec des consignes de tri plus simples, pour trier plus et gaspiller moins.

Concrètement, à partir du 1er janvier 2023, tous les papiers et les emballages ménagers se trient !

Dès le 1er janvier 2023, il sera possible de trier dans le bac jaune :

- Tous les papiers
- Tous les emballages en carton et les briques alimentaires,
- Tous les emballages en métal (boîtes de conserve, bidon en métal, plaquettes de médicaments, couvercles métalliques, papiers aluminium et même les capsules de café...)
- Tous les emballages en plastique (en plus des bouteilles et flacons, on rajoute, les barquettes, les pots de yaourts, les films plastiques, les gourdes de compote, les tubes de dentifrice et même les barquettes en polystyrène)

**Les nouvelles consignes au 1er janvier 2023 :**

Plus de simplicité dans les règles de tri, c'est moins d'hésitation ! C'est un emballage ? Vous pouvez le déposer dans le bac de tri ! Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.

Déposez dans le bac vos emballages, en vrac, séparés les uns des autres (pas dans des sacs).

Certains foyers auront besoin de bacs de tri plus grands... Plus de déchets dans le bac, c'est plus de volume. Optimisez le volume de votre bac en compactant les déchets. Il est encore trop petit ? N'hésitez pas à contacter le SMICOTOM pour demander un bac plus grand. Contactez-les au 05 56 73 27 40 ou via l'application Smicotom - L'info déchets > Démarches

**Une grande campagne de mise à jour des consignes de tri sur les bacs**

Le Smicotom réalisera entre décembre 2022 et mars 2023, une vaste opération de mise à jour des consignes sur les bacs en parallèle des jours de collecte. Présentez votre bac comme d'habitude le [JOUR] [HORAIRE]. Nous vous invitons à le laisser accessible devant votre domicile jusqu'à la fin de la tournée de collecte c'est-à-dire [A PERSONNALISER]

D'avance, nous vous remercions pour votre engagement et votre participation dans cet effort commun !

Plus de doute, tous les papiers et les emballages se trient !

## TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT

Vidés, en vrac et séparés. Inutile de les laver !





## SAUR

Vous trouverez ci-après les dates **des prochaines permanences de la SAUR** à la mairie de SAINT-ESTEPHE pour l'année 2023 :

- Mardi 24 janvier
- Mardi 28 février
- Mardi 28 mars
- Mardi 25 avril
- Mardi 20 juin et 27 juin
- Mardi 26 septembre
- Mardi 7 novembre et 14 novembre
- Mardi 12 décembre

De 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h30.



## OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Contactez SOLiHA Gironde 05.56.33.88.94 ?

Des permanences sur votre territoire pour répondre à toutes vos questions !

> **Le 1<sup>er</sup> mercredi du mois de 10h à 12h en alternance**

à Lesparre (Communauté de Communes - 10 place du Maréchal Foch)

à Pauillac (Mairie - 1 quai Antoine Ferdinand).

> **Retrouvez le planning sur le site de la Communauté de communes Médoc Coeur de Presqu'île**



## BON ENTENTE / VOISINAGE

Nous sommes amenés de plus en plus souvent, à intervenir, afin de débloquent des situations tendues entre voisins.

**Vous trouverez ci-dessous quelques rappels :**

### Bruit

Tous les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage à cause de leur intensité sonore ne peuvent être exécutés que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

### Feu

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit depuis 2017 sur tout le département.

### Rats et entretien des terrains

Beaucoup d'administrés se plaignent d'être envahis par les rats. La commune a entrepris une campagne un peu plus intense de dératissage mais elle ne peut être réussie que si chacun nettoie ses parcelles, ne laisse pas traîner ses poubelles.

Le Code des Communes, notamment par son article L.131-8-1 et le Code des Collectivités Territoriales avec les articles L.2213-25, L.2212-1 ou L.2243-2 vous obligent à l'entretien de vos terrains.

### Curage des fossés

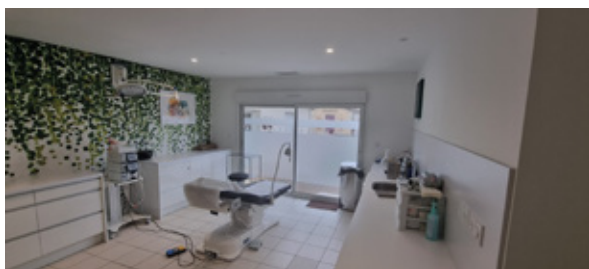
Pour rappel le curage ou le nettoyage régulier du fossé est une obligation du propriétaire riverain selon l'article L215-14 du code de l'environnement.



## ARTISANS - COMMERÇANTS

|  |                |   |                |
|--|----------------|---|----------------|
| Boucherie - PIGNON Dylan                       | 05.56.59.30.73 | Maçonnerie - FRANCHINI Frères SARL        | 05.56.59.30.21 |
| Broderie - Id Broderie                         | 06.07.02.14.62 | Maison du vin et syndicat viticole        | 05.56.59.30.59 |
| Commerce véhicules - SARL PROCAR               |                | Marquis de Saint-Estèphe                  | 05.56.73.35.30 |
| Communication - DI COSTANZO Catherine          | 06 74 36 35 43 | Matériel viticole - SALELLAS S.A.         | 05.56.59.33.74 |
| Consultante, négoce en vins - MANDÉ Martine    | 06.07.41.31.62 | Mécanique Garage - MG                     | 06.50.69.24.35 |
| Electricité - Sindélec SARL                    | 05.56.59.05.55 | Métallurgie C.M.P.G.                      | 05.56.59.60.32 |
| Entrepôts produits pétroliers - CCMP           | 05.56.59.82.39 | Plâtrier SARL CMR MAU                     | 05.56.73.49.70 |
| Épicerie - Vival                               | 05.56.59.73.07 | Plomberie zinguerie - LAFOND Anthony      | 05.56.59.32.74 |
| Garage auto - SEMENTERY Jean-Louis             | 05.56.59.71.55 | Restaurant La Raffinerie                  | 05.56.81.90.49 |
| Garagiste à domicile - Read'Auto               | 05.56.59.70.32 | Salon de coiffure - « Un temps pour soi » | 05.56.41.68.76 |
| Garage SRA                                     | 05.57.75.11.57 | Salon de thé - « L'atelier de K'tea »     | 06.86.45.03.13 |
| Gîtes de France - ZAMPETTI Dina                | 05.56.59.38.39 | S.M.V. Travaux viticoles                  | 06.70.37.28.23 |
| Hôtel Restaurant - La Maison d'Estournel       | 05.56.59.30.25 | Tonnellerie - MORLIER Denis               | 05.56.59.39.00 |
| Hôtel Restaurant « Le Peyrat »                 | 05.57.75.10.28 | Traitement vidanges - SARP SUD OUEST      | 05.56.59.02.13 |
| Informatique - MGA 33 - Sylvain BLONDIN        | 05.56.59.51.48 | Traiteur - Médoc Traiteur                 | 05.56.59.63.59 |
| Informatique - PC Millénium                    | 05.56.41.44.85 | Transports routiers - SA CITRAM Aquitaine | 05.56.59.64.43 |
| Livraisons fioul, chauffage et agricole - PPML | 06.07.85.50.19 |   |                |

## OUVERTURE D'UN CABINET DE MÉDECINE ANTI-ÂGE



**Le docteur Noella Szerzyna Gay** a choisi de s'installer à Saint-Estèphe et pour cela elle a acheté l'ancienne pharmacie. Après de nombreux travaux, le cabinet de médecine anti-âge « Au Phoenix des Vignes » a été inauguré le 18 novembre dernier. Cette installation a redynamisé ce quartier.

**Vous pouvez prendre rendez-vous au 05 56 59 89 50.**

(Chirurgie dermatologique et petite chirurgie, médecine anti âge, épilation, greffe de cheveux..).

# A NOTER DANS VOS AGENDAS

## 2023

|                             |   |                               |  |
|-----------------------------|---|-------------------------------|--|
| <b>6 janvier</b>            | Vœux de la municipalité   | <b>3 juin</b>                 | Loto des Cabaniers du Médoc              |
| <b>2 février</b>            | Animation Zones Humides sur le site de la Vanne<br>14/16h           | <b>1<sup>er</sup> juillet</b> | Fête de l'école au stade.                |
| <b>26 février</b>           | Thé dansant du Comité des Fêtes                                     | <b>13 juillet</b>             | Marché gourmand Place de l'Eglise        |
| <b>4 mars</b>               | Loto des Cabaniers  | <b>14 juillet</b>             | Nadau en concert à la salle des fêtes    |
| <b>11 mars</b>              | Loto du Comité de Jumelage Pullach-Pauillac                         | <b>27 juillet</b>             | Marché gourmand Place de l'Eglise        |
| <b>18 mars</b>              | Prix littéraire « Prix Saint-Estèphe »                              | <b>10 août</b>                | Marché gourmand Place de l'Eglise        |
| <b>1<sup>er</sup> avril</b> | Soirée de l'Association des Commerçants<br>de Pauillac              | <b>24 août</b>                | Marché gourmand Place de l'Eglise        |
| <b>7 avril</b>              | Animation Zones Humides sur le site de la Vanne<br>14/16h           | <b>2 septembre</b>            | Marathon du Médoc                        |
| <b>8 avril</b>              | Chasse aux œufs de Pâques dans le parc<br>de la Mairie              | <b>2 &amp; 3 sept.</b>        | Foire de la Chapelle au Port             |
| <b>8 mai</b>                | Commémoration Armistice 8 mai 1945<br>Repas des Aînés de la commune | <b>1<sup>er</sup> octobre</b> | Salon du Livre « Lire dans le Vignoble » |
| <b>14 mai</b>               | Repas dansant du Comité des Fêtes                                   | <b>7 octobre</b>              | Loto des Cabaniers du Médoc              |
|                             |   | <b>15 octobre</b>             | Repas dansant du Comité des Fêtes        |
|                             |   | <b>11 Novembre</b>            | Commémoration Armistice 1914/1918        |
|                             |   | <b>9 décembre</b>             | Loto des Cabaniers du Médoc              |
|                             |   | <b>31 décembre</b>            | Réveillon du Comité des Fêtes            |

